

TARIF 2018

HONORAIRES TTC (8,5%) TRANSACTION

01/01/2018

A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

FORFAIT HONORAIRES - LES BIENS EN DESSOUS DE 80 000 € LES HONORAIRES SERONT DE	8000€
DE 80 001 à 110 000 €	10%
DE 110 001 à € 150 000 €	9%
DE 150 001€ A 200 000 €	8%
DE 200 001 € à 250 000 €	7%
DE 250 001 € à 300 000 €	6%
DE 300 001 € A 400 000 €	5%
DE 400 001 € et +	4,5%

HONORAIRES LOCATIONS

Honoraires Pour le locataire :	8€/m²	
Etat des lieux d'entrée	3 € /m²	
Etat des lieux de sortie	3 € /m²	
Honoraires propriétaires	8 € /m²	
Etat des lieux d'entrée	3 € /m²	
Etat des lieux de sortie	3 € /m²	

LOCATIONS PROFESSIONNELLES

Ajouter 8,5% TVA en vigueur

Pour les locaux jusqu'à 1500 € HT de loyer : 2 mois de loyer HT

Pour les locaux supérieur à 1500 € HT de loyer : 1 mois de loyer HT

HONORAIRES DE GESTION

Les honoraires de gestion sont de 7,50% TTC du montant du loyer + charges les honoraires pour l'assurance loyers impayés est de 3%

TOUTES ESTIMATIONS ECRITES SANS PRISE DE MANDAT SONT PAYANTES

SOIT 250 €